

COVID-19 :

Le 11 mars dernier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état de pandémie pour le COVID-19, anciennement connu sous le nom de Coronavirus. **Dans le but de réduire les risques de contamination et afin de protéger la santé de nos clients et de tous les membres de notre équipe**, nous avons mis de nouvelles mesures en place, **effectives dès aujourd'hui**.

En plus d'appliquer les mesures préventives recommandées par le gouvernement du Québec, nous vous demandons de contacter votre technicien par téléphone ou par courriel, et de ne pas vous déplacer en succursale.

Veillez aussi prendre note que nous refuserons l'entrée dans nos bureaux pour toutes personnes qui répondent à l'un des critères mentionnés ci-dessous :

1. Vous avez **voyagé** dans les 14 derniers jours.
2. Vous avez **été en contact avec une personne qui a voyagé** dans les 14 derniers jours.
3. Vous éprouvez des **symptômes** de fièvre, de toux ou des difficultés respiratoires.
4. Vous avez été **en contact avec une personne qui présente des symptômes** de fièvre, de toux ou des difficultés respiratoires.

Nous vous recommandons donc de prioriser l'envoi de vos plans par courrier accélérer plutôt que le ramassage de ceux-ci en succursale.

Merci de votre compréhension.